



Syndicat des Eaux
Barousse Comminges Save

COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU SYNDICAL

Date : 16 décembre 2021

Secrétaire de séance : Julien BEGUE

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Bureau Syndical

Ordre du jour :

- Acompte contribution 2022 Syndicat Mixte de la Maison des Sources
- Acompte subvention 2022 association socio culturelle du Syndicat
- Transfert de l'actif et du passif relatif aux investissements correspondants à l'activité AEP, du budget principal eau au budget eau affermage
- Alimentation en eau potable : demande d'attribution de subventions 2021 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Alimentation en eau potable : demande d'inscription de subventions 2022 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Assainissement collectif : demande d'attribution de subventions 2021 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Assainissement collectif : demande d'inscription de subventions 2022 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Renouvellement réseau AEP Boulevard du Comminges à Saint Gaudens : signature du marché
- Renouvellement réseau AEP Escanecrabe - Lilhac : signature du marché
- Renouvellement réseau AEP La Grand Borde Labastide Savès : signature du marché
- Renouvellement réseau AEP Aurignac - Le Fréchet : signature du marché
- Réhabilitation réservoir AEP Montmaurin : signature du marché
- Accord cadre Maîtrise d'œuvre : signature du marché
- Réhabilitation station d'épuration d'Auzas : signature du marché
- Renouvellement réseau AEP secteur place du Pilat à Saint Gaudens : signature du marché
- Evacuation et traitement des boues des stations d'épuration 2022-2025 : signature du marché
- Fourniture et acheminement d'électricité pour les sites et services associés du SEBCS : signature du marché
- Réhabilitation réservoir programme 2020-2021 : avenant au marché
- Modification du loyer de la SPL-EBCS
- Acquisition parcelles château d'eau de St Martory
- Extension et branchement électrique du surpresseur de Laffite Toupière
- Temps de travail et cycles de travail
- Création d'un poste de Technicien pour avancement de carrière
- Création d'un poste d'Attaché pour avancement de carrière
- Compte rendu des délégations du Président
- Préparation du comité syndical du 29 janvier 2022

Approbation du compte rendu du bureau du 30 septembre 2021.

Le Président débute la séance en indiquant qu'une vingtaine de questions sont à l'ordre du jour de ce bureau avec notamment le lancement de travaux, les demandes de subventions, le personnel ainsi que la préparation du prochain comité syndical.

Il indique également que le prochain comité syndical aura lieu le 29 janvier 2022 et traitera principalement du Débat d'Orientation Budgétaire et des tarifs 2022. Un deuxième comité aura lieu le 26 mars 2022 qui traitera notamment du vote du Compte Administratif 2021 et des budgets 2022.

1) Acompte contribution 2022 Syndicat Mixte de la Maison des Sources (Bruno RAULET)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

2) Acompte subvention 2022 association socio culturelle du Syndicat (Bruno RAULET)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

3) Transfert de l'actif et du passif relatif aux investissements correspondants à l'activité AEP, du budget principal eau au budget eau affermage (Bruno RAULET)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

4) Alimentation en eau potable : demande d'attribution de subventions 2021 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Mélanie CABANEL)

Cette attribution auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne concerne des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes de Boudrac (1^{ère} tranche), l'Isle en Dodon (1^{ère} tranche) et Puymaurin pour un montant de 502 013 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

5) Alimentation en eau potable : demande d'inscription de subventions 2022 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Mélanie CABANEL)

Cette inscription auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne concerne des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes de Montréjeau, Boudrac (2^{ème} tranche et solde), l'Isle en Dodon (2^{ème} tranche et solde), Aurignac-Le Fréchet, Escanecrabe-Lilhac, Boulogne sur Gesse, Balesta, Cassagnabère Tournas-Benque, St Lary Boujean et St Loup-Betbèze pour un montant total de travaux de 4 582 227 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

6) Assainissement collectif : demande d'attribution de subventions 2021 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Mélanie CABANEL)

Cette attribution auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne concerne la réhabilitation de la station d'épuration d'Auzas (1^{ère} tranche) et la réhabilitation du réseau d'assainissement collectif de Martres Tolosane pour un montant de 116 000 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

7) Assainissement collectif : demande d'inscription de subventions 2022 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Mélanie CABANEL)

Cette inscription auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne concerne la réhabilitation des stations d'épuration d'Auzas (2^{ème} tranche et solde) et d'Aurignac ainsi que le réseau d'assainissement collectif d'Aurignac et de Boulogne sur Gesse pour un montant total de travaux de 1 703 000 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

8) Renouvellement réseau AEP Boulevard du Comminges à Saint Gaudens : signature du marché (Thierry IDRAC)

L'Entreprise CASSAGNE a été retenue pour un montant de 218 171 euros HT (estimation : 224 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

9) Renouvellement réseau AEP Escanecrabe - Lilhac : signature du marché (Thierry IDRAC)

Le groupement d'entreprises STAT-THOMAS et DANIZAN a été retenu pour un montant de 918 380 euros HT (estimation : 1 016 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

10) Renouvellement réseau AEP La Grand Borde Labastide Savès : signature du marché (Thierry IDRAC)

Le groupement d'entreprises SNAACCHINI – COUSIN PRADERE a été retenu pour un montant de 350 890 euros HT (estimation : 350 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

11) Renouvellement réseau AEP Aurignac - Le Fréchet : signature du marché (Thierry IDRAC)

Le groupement d'entreprises STAT-THOMAS et DANIZAN a été retenu pour un montant de 440 900 euros HT (estimation : 572 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

12) Réhabilitation réservoir AEP Montmaurin : signature du marché (Thierry IDRAC)

L'Entreprise RESINA a été retenue pour un montant de 133 487,18 euros HT (estimation : 170 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

13) Accord cadre Maîtrise d'œuvre : signature du marché (Thierry IDRAC)

L'Entreprise BOUBEE - DUPONT a été retenue pour la signature de cet accord cadre (estimation des besoins : 100 000 € HT/2ans).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

14) Réhabilitation station d'épuration d'Auzas : signature du marché (Thierry IDRAC)

Le groupement d'entreprises MAANEO – SNAA ACCHINI a été retenu pour un montant de 218 621,83 euros HT (estimation : 240 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

15) Renouvellement réseau AEP secteur place du Pilat à Saint Gaudens : signature du marché (Thierry IDRAC)

L'Entreprise CASSAGNE a été retenue pour un montant de 136 600,80 € HT (estimation : 145 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

16) Evacuation et traitement des boues des stations d'épuration 2022-2025 : signature du marché (Thierry IDRAC)

L'Entreprise SEDE Environnement a été retenue pour le lot n° 1 (Zone Nord) et l'Entreprise SUEZ pour le lot n° 2 (Zone Sud) (estimation des besoins : 75 000 € HT/an).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

17) Fourniture et acheminement d'électricité pour les sites et services associés du SEBCS : signature du marché (Jean Philippe MANENT)

Ce marché est déclaré sans suite pour motif d'absence d'offres et sera relancé dans les plus brefs délais.

18) Réhabilitation réservoir programme 2020-2021 : avenant au marché (Jean Philippe MANENT)

Cet avenant est nécessaire suite à l'augmentation de la masse des travaux, ce qui engendre une plus value de 19 903,48 € HT (augmentation de 6,91 %).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

19) Modification du loyer de la SPL-EBCS (Cécile COURTOUX)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

20) Acquisition parcelles château d'eau de St Martory (Cécile COURTOUX)

Cette question a déjà été votée lors du bureau syndical du 11 septembre 2020. Il s'agit de revoir les modalités d'acquisition des parcelles suite aux dernières modifications.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

21) Extension et branchement électrique du surpresseur de Laffite Toupière (Jordi LEDRU)

Le coût total de ce projet est estimé à 13 522 € TTC et la contribution du Syndicat sera de 4 075 € TTC.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

22) Temps de travail et cycles de travail (Sylvaine MICHEL-MARTINEZ)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

23) Création d'un poste de Technicien pour avancement de carrière (Sylvaine MICHEL-MARTINEZ)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

24) Création d'un poste d'Attaché pour avancement de carrière (Sylvaine MICHEL-MARTINEZ)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

25) Compte rendu des délégations du Président (Jean Yves DUCLOS)

Le Président rappelle les décisions prises depuis le dernier bureau :

- renouvellement de deux lignes de trésorerie

26) Préparation du comité syndical du 29 janvier 2022 (Jean Yves DUCLOS)

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Autorisations de programme et crédits de paiement renouvellement réseaux eau potable - plan de relance
- Autorisations de programme et crédits de paiement schéma directeur d'assainissement
- Autorisation d'engager, de liquider, de mandater en 2022 le quart des crédits d'investissement de 2021
- Rapport et Débat d'orientation budgétaire
- Propositions tarifs 2022 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs
- Rapport annuel prix et qualité de l'eau
- Nouveaux règlements de services eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif,
- Compte rendu d'exploitation de la SPL Eaux Barousse Comminges Save
- Compte rendu Syndicat Mixte de la Maison des Sources et des Chalets St Nérée

Propositions tarifs 2022 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs

Le Président indique que l'unification du prix de l'eau est prévu pour 2035 puisqu'aujourd'hui nous avons un abonnement identique, par contre, nous avons une différence conséquente au niveau de la partie variable (43 centimes de différence par m³ entre la Haute-Garonne, les Hautes Pyrénées et le Gers). Il est proposé que les abonnés des trois départements se voient appliquer une hausse de l'abonnement de un euro par an. Il est proposé également qu'il n'y ait pas d'évolution de la partie variable pour le Gers. Par contre, pour les abonnés haut-garonnais et haut-pyrénéens, cette augmentation sera de 3 cts par an, ce qui permettra de respecter les conditions d'équilibre du budget du Syndicat, tout en arrivant à un lissage du prix de l'eau à l'horizon 2035.

C'est pourquoi, il est demandé au Bureau d'acter ce principe.

Pour l'assainissement collectif, il est proposé d'augmenter de un euro l'abonnement et de 4 cts la partie variable.

27) Questions diverses

Il est demandé des informations complémentaires sur un courrier de l'Agence Nationale de Santé qui a été reçu dans certaines communes sur les Chlorures Vinyle Monomère (CVM). Il est indiqué que c'est une molécule chimique que l'on retrouve uniquement dans les canalisations PVC qui ont été posées avant les années 80. Deux conditions doivent être remplies : un temps de séjour important et une température de l'eau élevée. Une nouvelle réglementation en la matière demande à tous les maîtres d'ouvrage de recenser les canalisations concernées. Cette étape est en cours de finalisation par le Syndicat. Une fois, ce recensement effectué, une campagne d'analyse sera faite durant l'été 2022 et un programme de travaux sera établi. Un courrier d'information du Syndicat sera envoyé à toutes les communes.

La séance est levée.